



## Sans papier mais la mère de mon future enfant est européenne.

Par **Prince olivier**, le **10/09/2017** à **12:25**

Je suis sans papiers en france depuis presque 2 ans . Ma copine européenne ( danoise ) est enceinte de 6 mois mais réside au Danemark.

Est ce possible que je sois régularisé si elle accouche ici en france sachant qu'au Danemark ils n'en tiennent pas en compte .

Donnez moi des idées Svp.

Merci

Par **miyako**, le **10/09/2017** à **17:58**

Bonjour,  
Ce sera la même chose en France ,on est en Europe .  
Amicalement vôtre  
suji KENZO

Par **youris**, le **11/09/2017** à **09:18**

Bonjour,  
Votre enfant même né en france n'aura pas la nationalité française, donc vous ne pourrez pas prétendre à un titre de séjour comme parent d'enfant français.  
Si votre copine accouche en france, il faudra vérifier si elle pense au paiement des frais médicaux relatifs à son accouchement.  
Salutations